

**CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE  
VAULX-EN-VELIN**

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION  
du Mardi 07 Février 2017 à 19 Heures  
Salle Édith Piaf**

<b>MEMBRES PRÉSENTS</b>	<b>INVITÉS / INTERVENANTS</b>
Mme ARMAGANIAN Danielle Mme BADIOU Liliane Mme BEAL Marylène Mme BRIAT Maryse Mme DUMAS Marie-Thérèse Mme DUMSER Chantal Mme GONIN Chantal Mme MOREL-BONNENFANT Gisèle Mme PERDRIX Danielle Mr CAILLOT Thierry Mr CHAVASSIEUX Patrick Mr GUILLERMIN-DUMAS Patrice Mr HORB Alain Mr PRALY Daniel Mr SIORAT Michel	Mme LECERF Muriel ( <i>Adjointe Déléguée aux travaux, aux marchés publics et à la proximité</i> ) Mr HUARD Bruno ( <i>Responsable subdivision collecte des déchets sur la Métropole de Lyon</i> )
	<b>MEMBRES EXCUSÉS</b>
	Mme BEN KHIRA Monia Mme KADDOUR-BEY Nora Mme NKONO Martine Mme STEFANI Marie Mr PLANCHON Olivier Mr PROISY Arnaud
	<b>MEMBRES ABSENTS</b>
	Mme DIALLO Hadyatou

**Début de réunion 19 H 00**

**1er PARTIE**

Lors de cette première partie de la réunion, les participants-invités Mme LECERF Muriel (*Adjointe Déléguée aux travaux, aux marchés publics et à la proximité*) et Mr HUARD Bruno (*Responsable subdivision collecte des déchets sur la Métropole de Lyon*) nous ont présenté les nouvelles mesures qui seront prises par la Métropole en matière de collecte des déchets.

## **01/ PRÉSENTATION DU NOUVEAU CADRE DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR NOTRE VILLE**

### **A/ Ce qui change sur le terrain**

- Dans le cadre du nouveau marché de délégation de service public passé par la Métropole Grand Lyon avec Pizzorno et Suez (SITA), les tournées des éboueurs ont été revues sur les communes du Grand Lyon.
- Dans son cahier des charges, la Métropole Grand Lyon impose aux prestataires sélectionnés de ramasser les ordures entre 6 et 13 heures mais n'intervient pas dans l'organisation interne des tournées de ramassage (*le prestataire pourra choisir de changer ou de maintenir son heure de passage par secteurs, sans tenir compte des habitudes passées !*).
- Les prestataires auront les mains libres pour réorganiser leurs tournées comme ils le voudront à partir de Mai 2017, en dehors de la contrainte de respecter la plage horaire imposée (*de 6 à 13 heures*).
- Ce projet qui sera mis en place le 22/05/2017 prévoit la réduction des fréquences de passage et des aménagements de nouveaux horaires de ramassages sur les ZUP et sur les zones pavillonnaires

Ville de Vaulx-en-Velin	Zones pavillonnaires (production aléatoire)	Zones d'habitats collectifs. (production constante)
Fréquences de passages	Modifications à la baisse (passages réduits de 6 à 3 jours hebdomadaires)	Pas de modification (les 6 jours hebdomadaires sont maintenus)
Horaires de passages	Possibilité d'aménagements d'horaires entre 6 et 13 heures, à la convenance du prestataire (avec si possible recalage sur les anciens horaires)	
Bacs gris (ordures ménagères)	Mardi & Vendredi	Lundi Mardi Jeudi Vendredi Samedi
Bacs verts (tri sélectif)	Mercredi	
Circuits	Pas de modification	
Camions	Dans un premier temps, le parc de 5 camions sera réduit à 4 camions	

- Tous les Bailleurs et le Syndics de copropriétés seront avertis par courrier des nouveaux pendulages mis en vigueur (*horaires moyens de passage avec une plage horaire de 2 heures d'amplitude*).

### **B/ Motifs de cette réorganisation :**

- Cette refonte permet de rentabiliser le ramassage des ordures, notamment sur les zones pavillonnaires qui ne produisent pas de manière continues et en grandes quantités des ordures qui nécessitent un passage journalier.
- A la suite d'un diagnostic, il a été constaté qu'une personne par ménage produit en moyenne dix litres d'ordures par jour et que la contenance d'un bac de 140 litres (*bacs individuels dédiés aux zones pavillonnaires*) mettrait plus d'une semaine pour être rempli.

- Or, il est force de constater qu'aucun particulier vivant en maison individuelle ne peut remplir journalièrement une telle poubelle.

### **C/ Avantages de cette réorganisation :**

- La réduction des fréquences sur les zones pavillonnaires permettra de dégager du temps pour aller collecter de nouveaux secteurs, sans augmentation du nombre d'agents et du nombre de camions au (*actuellement au nombre de 5*).
- Dans un premier temps, il sera possible de faire l'économie d'un camion sur les 5 qui tournent actuellement sur Vaulx-en-Velin.
- Dès qu'il sera nécessaire face à l'accroissement de la population, ce 5ème camion économisé sera remis en service.
- Cette nouvelle maîtrise des fréquences de travail devra amener un plus grand confort du personnel de ramassage du Grand Lyon, dont les effectifs actuels resteront inchangés (*les 400 agents de la régie publique sur la métropole seront maintenus en poste*).
- Par contre, ces agents ne pourront plus quitter leur poste en sautant du camion en fin de tournée selon le principe du "fini parti" (*fin de la tournée après la dernière benne levée*), habitude qui ne favorise pas la qualité du ramassage souvent bâclé pour gagner du temps et écourter son temps de travail.
- La maîtrise des coûts reste l'une des préoccupations majeures de la Ville qui ne cesse de s'étendre et de se peupler.
- Avec ce phénomène d'expansion de la population, le nombre de poubelles à traiter augmente et génère des coûts supplémentaires.
- Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une maîtrise de ces coûts et d'une nécessité une rationalisation des moyens mis en œuvre, ce qui devra être bénéfique pour tous (*avec le maintien de la charge pour quelques années à venir sans augmentation du coût et gel des taxes de ramassages appliquées aux contribuables*).

## **02/ OBSERVATIONS ÉMISES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE**

### **A/ Sur les zones pavillonnaires :**

- Les argumentaires avancés sont tout à fait compréhensibles, et la logique de réduction des passages hebdomadaires avec une fréquence de 3 collectes sont tout à fait acceptables.
- La rationalisation rentre dans un processus logique de gains de temps et d'argent.
- L'impact de telles mesures sur ces zones pavillonnaires ne doit pas poser de problème outre mesure, avec pour seule contrainte des résidents de bien respecter le calendrier des passages (*les mardis, mercredis et vendredis*).

### **B/ Sur les zones d'habitats collectifs :**

- Sur ces zones, les changements éventuels des horaires de collectes des poubelles peuvent impacter l'organisation des copropriétés qui gèrent collectivement la manipulation des bacs à ordures (*ce poste étant effectué la plupart du temps par le personnel de nettoyage du matin*).
- Les horaires de travail de ce personnel (*de 6 à 10 heures*) est souvent cadré autour du passage des éboueurs, afin de pouvoir assurer la sortie des bacs pleins, puis le remisage des bacs vidés, en harmonie avec les horaires habituels pratiqués jusqu'ici.
- L'inquiétude se situe sur des horaires de ramassages plus tardifs (*entre 10 et 13 heures*), période où le personnel dédié au nettoyage et à la manipulation des bacs à ordures n'est plus disponible sur le chantier (*celui-ci commençant très tôt vers 6 heures pour finir le service vers 10 heures*).
- Ce déphasage éventuel pourra donc perturber les organisations mises en place actuellement au sein des copropriétés et habitats sociaux.

- Il est vrai que des changements d'horaires risquent de rompre l'équilibre actuel et générer éventuellement des coûts supplémentaires en cas de réaménagement des horaires de travail des personnels chargés de gérer les bacs poubelles au sein de certaines copropriétés ou certains habitats sociaux.

### C/ En conséquence :

- Tant faire se peut, il serait souhaitable de conserver la pratique actuelle sur les zones d'habitats collectifs qui risquent d'être confrontés à des problèmes de réorganisation.
- Il serait souhaitable que le nouveau prestataire tienne compte de ces observations dans sa nouvelle organisation applicable au 22/05/2017.

## 03/ LA COLLECTE DU SAMEDI

- La sortie des bacs pleins le samedi matin se fait de manière très aléatoire sur ce jour spécifique (*pour quelle raison ?*).
- La conséquence de ces rétentions du samedi (*avec le cumul des ordures du dimanche*) engendre des bacs surchargés le lundi matin, ce qui pose problème de surcharge pour les camions de ramassage.
- Les copropriétés et les bailleurs sociaux devront respecter la collecte du samedi, et sortir systématiquement tous les bacs (*même à moitié remplis*) afin d'éviter le cumul du dimanche.

## 04/ LE TRI SÉLECTIF

- Celui-ci n'est pas au top sur notre commune.
- On trouve trop souvent dans ces bacs verts des objets disparates ou volumineux qui devraient être évacués sur les déchetterie.
- Les consignes du tri sélectif (*voir encadré ci-dessous*) ne sont pas respectées



**Calendrier 2017**  
de la collecte des déchets  
le métropole GRAND LYON

Tout le monde rêve d'une seconde chance, vos déchets aussi.

**[en vrac] dans le bac de tri**

— **bouteilles et flacons en plastique**



— **papiers**  
prospectus, journaux, magazines, impressions, enveloppes...



— **cartons**  
emballages, briques alimentaires, cartons à pizza...



— **métal**  
cannettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes aluminium...



**le verre [dans un silo]**

— **bouteilles, pots et bocaux en verre**

Le Grand Lyon reverse une participation à la Ligue contre le Cancer selon les quantités de verre collectées.  
*Trier c'est donner !*



**les déchets organiques [à composter]**

— Résidus végétaux (gazon, fleurs, branchages...), épiluchures, papiers essuie-tout, café en filtre comme en dosette, restes de repas...

J'ai un immeuble ou une maison et j'ai accès à un composteur  
*je pense à composter !*  
Sinon je les dépose dans le bac gris (ordures ménagères).



**les donneries [à déposer]**

— **Les objets encore en bon état qui ne servent plus**  
Multimédia (ordinateurs, jeux vidéo, écrans, téléphones...), loisirs (DVD, CD, livres, jouets...), maison (meubles, bricolage, électroménager, bagages...)  
*Avant de jeter, pensez à donner !*



Trier les papiers tout au long de l'année, c'est aussi faire un don au téléthon. **AFMTELETHON**

ADRE | eco2 | LA LIGNE | ECO EMBALLAGES | [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

- Un effort substantiel devra être fait à ce sujet, avec un encadrement et une nouvelle campagne d'information.

- Une visite du Centre de tri de Rillieux-la-Pape serait à envisager, afin de se rendre compte du travail qui s'effectue en aval.
- Au sujet des silos à verre enterrés, ceux-ci sont très chers à installer (*problème de terrassement*), ce qui limite leur installations sur les trottoirs.
- Les initiatives de compostage en bas d'immeubles peuvent être aidées par la Métropole.

## **05/ CONSEILS EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT (*LE GRECO*)**

- En cas de nécessité et afin de faire remonter l'information au sujets de dysfonctionnements, les habitants peuvent utiliser la plate-forme GRECO (voir encadré ci-dessous)

**Pour toute demande d'intervention relatives à la voirie, l'eau, l'assainissement, la propreté, pensez au GRECO !**

GRECO (Gestion des REclamations Communautaires) est une plate-forme téléphonique mise en place par le Grand Lyon pour prendre en compte les demandes d'intervention des habitants et des mairies relatives à la voirie, l'eau, l'assainissement, la propreté.

Pour demander une information ou signaler un problème, vous pouvez utiliser les moyens suivants :

- ▶ Remplir un formulaire de demande en ligne sur le site [www.grandlyon.com/pratique/nous-contacter.html](http://www.grandlyon.com/pratique/nous-contacter.html)
- ▶ Téléphoner au 04 78 63 40 00



- Le GRECO est un dispositif informatisé permettant la gestion des demandes d'information et des réclamations formulées par les usagers et les municipalités auprès du Grand Lyon.
- Les habitants, les services de la Ville, les bailleurs, les syndicats et conseils peuvent passer par GRECO pour signaler une anomalie ou un dysfonctionnement (*bouche d'égout obstruée, problème de collecte des ordures, feux de circulation hors fonction, etc*).
- C'est un seul et même contact pour adresser toutes les demandes relatives aux services urbains gérés par la Métropole Grand Lyon,
- La traçabilité de la demande est assurée par :
  - La réclamation enregistrée en temps réel.
  - L'identification du service en charge de la résolution de la réclamation.
  - L'information disponible en temps réel sur l'avancement et la résolution des demandes formulées.
- L'utilisation de cette plate-forme est conseillée, par rapport à un courrier qui mettra plus de temps à être traité.

---

A l'issue de cet entretien/débat avec Mr HUARD Bruno (*Responsable subdivision collecte des déchets sur la Métropole du Grand Lyon*) venu tout spécialement nous rencontrer afin de nous apporter ces informations, le Conseil de Quartier Centre-Ville dans son ensemble le remercie vivement de sa présence, et le libère de la réunion.

Mme LECERF Muriel (*Adjointe Déléguée aux travaux, aux marchés publics et à la proximité*) est invitée à continuer cette réunion en deuxième partie.

## 2ème PARTIE

### 01/ ÉMARGEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

- Émargement de la liste des présents du 07/02/2017.
- Rappel : Il est demandé aux membres de prévenir le bureau de leur absence aux réunions par e-mail ou par téléphone.

### 02/ REMISE DES DOCUMENTS

- Compte-rendu de la réunion Inter-Conseils de Quartiers du 10/01/2017 (au sujet de la Sécurité et la tranquillité).
- Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier Centre-Ville du 12/01/2017.
- Liste des demandes d'interventions du 31/01/2017.
- Un exemplaire du Vaulx-en-Velin-Le-Journal N° 148 & 149.

### 03/ LA LISTE DE DEMANDE D'INTERVENTION DU 31/01/2017

- Dans le cadre d'un "audit permanent" pratiqué quotidiennement par le Conseil de Quartier Centre-Ville, une liste a été dressée afin de sérier les anomalies et les dysfonctionnements constatés et remontés par les membres (*voir document en encadré ci-dessous*).

#### DEMANDE D'INTERVENTION

du 31 janvier 2017 par le Conseil de Quartier Centre-ville

#### Destinataire :

Service de Proximité Mme Séverine BERNARD.

#### Copie :

Mr le Maire Pierre DUSSURGEY, Mme Liliane BADIOU, Mr Michel DA SILVA,  
Mr Daniel LHOR, Mr David LEYVAL, Mme Muriel LECERF, Mr Michel CAVAGNA,  
Mr Romain LEBORGNE.

#### SÉCURITÉ :

- Stationnement gênant d'un camion snack 6077 TE 03 sur le parking derrière CASINO utilisant deux places en travers angle rue Rabelais et rue Romains. « Tél. sur camion 07.82.27.00.48 ».
- Véhicule gênant Citroën Xsara grise EE 249 CC 01 sur voie piétonne à l'arrière du chemin Pierre Dupont « présent depuis 3 mois environ » et d'un quad attaché à un lampadaire.
- Stationnement gênant de véhicules sur voie d'accès pompiers et des entrées et sorties des véhicules du chemin des Rames. Demande de la verbalisation par la Police Municipale.
- Demande des contrôles et la verbalisation pour les engins motorisés circulant sur la promenade Lénine, sur les trottoirs du centre-ville, dans le jardin de la Paix et des Liberté pour les chiens non tenue en laisse ou sans muselière.
- De nombreux passages piétons et signalisation au sol « fléchage, ligne blanche, ligne disque continu, piste cyclable » sont effacés sur notre commune ainsi que des potelets de protections sont soit décelées ou manquantes et parfois pas d'éclairage direct sur les passages piétons notamment au carrefour des avenues Gabriel Péri/Maurice Thorez/Emile Zola « DANGER ».

Voici la liste :

- rond point du commissariat de Police,
- rue Maurice Thorez et au niveau de la piscine Jean Gelet,

- carrefour rue Maurice Audin /rue du Lycée / rue Emile Zola,
  - carrefour rue Condorcet / rue Emile Zola,
  - avenue Salvador Allende / rue Anatole France,
  - carrefour avenue Salvador Allende / rue Seguin,
  - carrefour avenue Gabriel Péri / avenue Georges Rougé,
  - carrefour avenue Pablo Picasso / rue Cuzin,
  - avenue Gabriel Péri au niveau du bâtiment le Stargate, piste cyclable effacée.
  - Carrefour rue Jean Lesire / avenue Gaston Monmousseau.
  - Chemin du Mas allant a la salle Victor Jara vers place Louis Duclos.
- Demande la fermeture ou la réparation des plots automatiques au niveau du cordonnier et de la brasserie de l'Hôtel de Ville sur la rue Emile Zola. « car toujours ouvert ».

### **ÉCLAIRAGE PUBLIC :**

- Poteau d'éclairage tordu et cassé au niveau du passage piéton effacé vers la Mosquée entre les chemins du Mont Pilat et Malval.
- Plusieurs lampadaires hors service du 41 au 49 avenue Gabriel Péri coté service des personnes âgées.
- Éclairage défectueux du Pont de Cusset jusqu'à rue Gabriel Péri vers le stade Ladoumègue.
- Éclairage défectueux sur l'avenue Gabriel Péri coté CASINO entre rue Emile Zola et avenue Salvador Allende soit 20 lampadaires hors service sur 21 et pas d'éclairage sur le passage piéton au niveau de la promenade Lénine depuis plusieurs mois.
- Lampadaire grillé et portillon manquant de l'aire de jeux enfants du chemin des Rames.
- Lampadaires hors service sur promenade Lénine au niveau du chantier du Jardin Astronomique et plusieurs trous sur le chemin derrière le Centre Culturel Charlie Chaplin « par temps de pluie, c'est la piscine ».
- Nombreux lampadaires hors service du 53 au 138 avenue Gabriel Péri coté station AGIP.

### **PROPRETÉ :**

- Décharge sauvage « déchets divers, pneus, carrosserie, banc de couleur bleu » au fond du parking Benoit Frachon ainsi que sur le grand terrain à l'arrière du chemin Pierre Dupont et de la rue du Pré de l'Herpe et toujours des travaux de mécanique sauvage « vidange, stock de carrosserie ».
- Dépôt de matériel de chantier à l'abandon devant le 31 rue Gabriel Péri « barrière bleu et tuyau orange » depuis plus 2 mois.
- Panneaux 4 x 3 en bois cassés a l'angle de la Mosquée avenue Monmousseau et rue Jean Lesire.
- Concernant la propreté, de nombreux papiers, feuilles arbres, objets ne sont pas ramassés sur de nombreux lieux « chemin, rue, place, promenade, parking ». Il arrive parfois que des poubelles publiques sont pleines avec des déchets à l'extérieur est ne sont pas ramassés depuis plusieurs jours. « ou sont les employés de la Mairie et de la Métropole » suite à la Convention Qualité Propreté.
- Affichage sauvage soit par collage ou pancarte. « non retiré après événements ».

### **ENTRETIEN/MAINTENANCE :**

- Gros trou sur trottoir sur l'avenue Gaston Monmousseau au niveau du magasin de meuble SARAY depuis plusieurs mois.
- Manque de signalisation au sol « ligne blanche, fléchage, passage piéton » sur l'avenue d'Orcha jusqu'au rond-point Orcha et Renan « passage piéton inexistant ».
- Poteau de signalisation « Stop et du nom du chemin des Rames » tordu, descellé à l'entrée du chemin des Rames.

- Demande le déplacement du container à verres de l'autre coté du chemin des Rames afin d'avoir une meilleure visibilité pour l'entrée et la sortie du chemin des Rames.
- Taillage de la haie autour du parking G8 chemin des Rames. « envoyé 2 mails au service ».
- Manque une poubelle a la descente du parking G8 chemin des Rames. « enlevé et pas remise depuis juillet 2016 » seul le piquet existe.
- Manque une poubelle sur l'avenue Maurice Thorez au niveau de l'arrière du Belledonne 2 et du groupe scolaire Beauverie, seul le support existe.
- Barrières en bois cassé autour des plantations de la place du 27 Mai 1943. « Cassé depuis plusieurs mois suite à du vandalisme dont la personne a été interpellé et jamais réparé ? ».
- Totem d'information de l'Espace Benoit Frachon à l'entée du parking rue Maurice Thorez cassé et non remis en place depuis plusieurs mois.
- Panneaux entées de ville VAULX-EN-VELIN, rue Ernest Renan/ rue Lucette et René Desgrand sur Villeurbanne, coté Pont de Cusset, et Pont de Décines en piteux état plus de couleur.
- Les décorations de Noël vont elle être retirées ?
- Rond-point Ernest Renan / Orcha contour de la bordure du massif souvent cassé, prévoir une plus haute et plus large, prendre exemple sur Villeurbanne également les panneaux signalétiques de fléchage sont souvent cassés.
- Panneau d'affichage lumineux d'information municipal au carrefour Gabriel Péri / Maurice Thorez défectueux.
- Pneu sur le trottoir coté Casino. « Il a été dit à Mr le Maire lors de l'inauguration de l'association des retraités Cervelières-Sauveteurs au LCR .
- Panneaux publicitaires : Decaux cassé à l'angle rue Anatole France / rue Matoub Lounés et angle rue Gabriel Péri / rue Maurice Thorez.

**DEMANDE :**

- Demande des poteaux d'éclairages sur le parking de l'école André Vienot coté Benoît Frachon « a l'endroit où il y a eu les feux de véhicule de la Saint Sylvestre ». Noir complet.
- Demande l'accès internet wifi pour le bureau Conseil de Quartier Centre-ville à l'espace Benoît Frachon. « en attente depuis plus de 4 mois ».

**PROPOSITION :**

- Proposition d'enterrer les silos à verres. « Plus d'esthétique, de sécurité » et pour les passages piétons éclairages au sol.

Pourrions-nous avoir en retour de ce mail, des explications et un suivi des diverses interventions.

Cordialement,

Conseil de Quartier Centre-ville  
3 rue Maurice Thorez  
69120 Vaulx-en-Velin  
guillermin.patrice@neuf.fr  
06.60.50.89.91

Patrice GUILLERMIN-DUMAS  
Coprésident Habitant

- Ce document s'inscrit dans une démarche volontairement collaborative avec les différents Services de la Ville concernés, et doit être accepté en tant qu'outil d'aide à la résolution des problèmes constatés sur le terrain (*le constat est toujours le début d'une résolution !*).
- Il ne s'agit pas d'une démarche critique de la part du Conseil de Quartier Centre-Ville, mais plutôt d'une démarche constructive qui a l'avantage de mettre en exergue et de manière continue les problèmes et les dysfonctionnements qui apparaissent tout au long de l'année.
- Le reproche qui est fait au sujet de cette très longue liste concerne son coté "copieux", voir même "indigeste", ce qui reflète bien le travail de redressement colossal qui en découle.



- Il va de soi que le traitement des problèmes évoqués (*concernant plusieurs interlocuteurs : la Ville, la Métropole-Grand-Lyon, parfois même la Région, le Secteur Privés*) demandent un temps de réactivité plus ou moins long, en regard des priorités.
- Toutefois, l'existence de cette liste permet de rappeler et de suivre dans le temps l'évolution et la résolution de ceux-ci.
- Ainsi, le Conseil de Quartier Centre-Ville, soucieux de participer à son niveau par les remontées permanentes des informations de terrain, est convaincu du bien-fondé de cette démarche collaborative, et continuera de le faire.
- Le suivi de cette liste (*qui n'est pas statique, avec des sorties et des entrées*) se fait lors de nos réunions mensuelles.

#### **04/ PLAQUETTE D'INFORMATION SUR LES CONSEILS DE QUARTIERS**

- Cette plaquette éditée par le Service de la Communication de la Ville, ayant pour objet de promouvoir les Conseils de Quartiers auprès de la population vaudoise devait voir le jour et être diffusée pour la fin de l'année 2016 (*Octobre/Novembre*).
- Le Conseil de Quartier Centre-Ville qui demande plus de visibilité et de promotion envers les habitants de notre Ville avait manifesté son adhésion complète à cette démarche qui avait été débattue en réunion le 11/10/2016, sous l'égide de Mme Nathalie DONET (*rattachée au Service de la Communication de la Ville*).
- Nous demandons ce qu'il en est de cette plaquette "qui se fait attendre" ?

#### **05/ RUBRIQUE CONSEILS DE QUARTIERS SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE**

- Force est de constater que rien ne bouge à ce sujet, malgré nos différentes demandes.
- La consultation de cette rubrique (*via le volet Démocratie Participative sur le site internet*) ne fait pas apparaître la totalité du travail effectué par nos différents Conseils de Quartiers, avec tout au plus un saupoudrage dérisoire et une offre éparse de quelques comptes-rendus :
  - Centre-Ville : 4 Comptes-Rendus (*sur 40 depuis 2014*)
  - Grand Mas : 0 Comptes-Rendus
  - Village : 7 Comptes-Rendus
  - Petit Pont/Grappinière : 4 Comptes-Rendus
  - Pont des Planches : 1 Comptes-Rendus
  - Ecoin Thibaude Verchère : 0 Comptes-Rendus
  - Vaulx Sud Dumas/Genas : 1 Comptes-Rendus
  - Vaulx Sud La Côte /Tase : 1 Comptes-Rendus
- A quand la mise en place d'une véritable rubrique "démocratiquement participative" qui avait été promise (*se référer à la charte des Conseils de Quartiers*), et qui n'est pas mise à exécution jusqu'à ce jour.
- Malgré toutes les réticences et objections émises par la Ville, nous insistons à ce que notre travail soit visible de tous (*même si celui-ci est parfois maladroit, du moment qu'il soit dans la correction et la décence*), sous peine de se sentir véritablement censuré !

#### **06/ RAPPEL DU DÉBAT SUR LA TRÉSORERIE**

- Pour le moment, les réponses sur ce sujet développé lors de notre dernière réunion ne sont pas satisfaisantes, et nous tenons absolument être informé comptablement des dépenses engagées sur nos deux postes :
  - Le budget de fonctionnement de 5.000 € annuel.
  - Le budget investissements de 30.000 € annuel.
- Notre trésorière n'est toujours pas en possession des éléments comptables qui puissent lui permettre de suivre (*au centime près !*) l'évolution de ces deux budgets annuels.
- Nous réitérons notre demande d'être destinataire des photocopies des factures concernant nos dépenses, et demandons de rencontrer le Service Comptabilité de la Ville à ce sujet.

**07/ DÉMISSION DE MR OLIVIER PLANCHON (*Membre de notre Conseil de Quartier*)**

- Le Conseil de Quartier Centre-Ville prend acte de la démission effective de Mr Olivier PLANCHON qui se retire du bureau.
- Il est à noter que Mr Olivier PLANCHON est entré au bureau au moment de la mise en place des Conseils de Quartier dès leurs créations en 2014.

**08/ PROPOSITION D'INVITATION DE MR YVES MENA (*Cabinet du Maire*)**

- Le Conseil de Quartier Centre-Ville lance une invitation pour notre prochaine réunion du mardi 14/03/2017 auprès de Mr Yves MENA, participant au Cabinet du Maire et Chargé de Mission auprès des Conseils de Quartiers.

**09/ RAPPEL DU CALENDRIER DE NOS PROCHAINES RÉUNIONS 2016 / 2017**

- Les réunions se feront comme d'habitude en salle Édith Piaf à 19h00.

<b>Début 2017</b>
14 Mars 2017
11 Avril 2017
09 Mai 2017
13 Juin 2017
04 Juillet 2017

- Toute modification de ce calendrier fera l'objet d'une communication préalable auprès des membres du bureau.

---

**Fin de la Réunion à 21 h 30**

---

**Secrétaire de séance : M. SIORAT**  
**Rédacteurs : P. GUILLERMIN-DUMAS & M.SIORAT**